

L'OBSERVATION DANS LE CADRE DES CONTRATS DE VILLE : DONNEES DISPONIBLES

NOTE MISE A JOUR – DECEMBRE 2018

La politique de la ville vise à limiter les écarts entre un quartier (identifié comme prioritaire compte tenu de la situation de ses habitants-es) et les autres quartiers de la ville, voire de l'intercommunalité.

Cette observation de la situation des quartiers passe par la mobilisation de données soit quantitatives, soit qualitatives. Ces enjeux d'observation sont mobilisables à la fois dans le cadre de la production du rapport annuel sur la politique de la ville comme de la démarche d'évaluation.

L'ORIV a produit différents documents qui permettent de clarifier les notions d'observation et d'évaluation :

http://www.oriv.org/wp-content/uploads/oriv_dossier_ressources_observation.pdf

http://www.oriv.org/wp-content/uploads/oriv_guide_observation_sociale_territorialisee.pdf

DONNEES DISPONIBLES A L'ECHELLE DES QPV

Concernant la mobilisation des données quantitatives, plusieurs données sont disponibles gratuitement à l'échelle des QPV (cf. informations ci-dessous).

Données disponibles sur le site du SIG (Système d'information géographique) de la Politique de la Ville

Le CGET met à disposition via le SIG ville (<http://sig.ville.gouv.fr/>) des fiches par territoires autour de cinq thématiques :

- Démographie
- Revenus
- Éducation
- Insertion professionnelle
- Tissu économique

Pour y accéder : depuis la page d'accueil, taper sur la carte puis choisir un territoire en QPV pour accéder à toutes les données.

Données disponibles sur le site de l'INSEE

Données sur les quartiers en politique de la ville. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2500477>

Les données sont accessibles dorénavant soit par source, soit par thématiques (cinq thèmes sont traités : démographie, revenus, éducation, insertion, tissu économique). Il s'agit des mêmes données que celles qui se trouvent sur le SIG ville. L'avantage est que le site de l'INSEE permet de disposer de l'ensemble des données statistiques pour tous les quartiers et que la comparaison entre territoires est plus facile.

Les sources mobilisables et donc les données disponibles sont les suivantes :

- Bénéficiaires du régime général de l'assurance maladie (dont bénéficiaires de la CMU-C)
 - ➔ Année 2017 (<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3588092?sommaire=2500477>)
 - ➔ Année 2016 (<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2500278?sommaire=2500477>)

 - Population des quartiers de la politique de la ville (population au RP¹ 2013 / source INSEE)
 - ➔ Ces données sont disponibles seulement pour la population par QPV. Ce sont les dernières données actualisées par rapport à la population des quartiers:
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2500431?sommaire=2500477>
Ou <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2021057>

 - ➔ Pour comparer avec la population du RP 2013 par commune ou EPCI :
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3646666?sommaire=2500477>

 - Estimations démographiques (source INSEE, données RP¹ 2010 - estimations)
 - ➔ Ces données sont disponibles à l'échelle des QPV. Une comparaison est possible à l'échelle des régions (ancienne délimitation et seulement pour les territoires QPV) :
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2500308?sommaire=2500477>

 - Demandeurs d'emploi (données trimestrielles / source Pôle Emploi)
 - ➔ Ces données sont disponibles par trimestre (le dernier trimestre actuellement disponible est le troisième trimestre 2017), à l'échelle de chaque QPV, de chaque commune et de chaque EPCI avec une comparaison à l'année précédent. Ces données sont mises à jour régulièrement :
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2500300?sommaire=2500477>

 - Demandeurs d'emploi (données annuelles / source Pôle Emploi, données par âge, genre et en fonction du statut étranger/français)
 - ➔ Ces données présentent les données à fin décembre 2016 et fin décembre 2017. Elles sont disponibles par QPV : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2500293?sommaire=2500477>

 - Revenus, pauvreté et niveau de vie (source : Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi))
 - ➔ Trois fichiers sont disponibles par rapport à ces enjeux de pauvreté :
 - Pauvreté et caractéristiques socio-démographiques des ménages fiscaux
 - Structure et distribution des revenus déclarés
 - Structure et distribution des revenus disponibles.
 - ➔ Les données sont disponibles à l'échelle des QPV, sachant qu'une comparaison est possible avec des données à l'échelle communale et intercommunale.
 - ➔ Les données sont disponibles pour les années suivantes :
 - 2014 : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3288648?sommaire=2500477>
 - 2013 : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2674918?sommaire=2500477>
 - 2012 : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2500454?sommaire=2500477>
- <https://www.insee.fr/fr/statistiques/zones/3126710> (pauvreté à l'échelle autre que QPV)

¹ RP : recensement de la population.

- Bénéficiaires de la couverture maladie universelle complémentaire (données au 1^{er} janvier 2016 et au 1^{er} janvier 2017, source CNAM)
 - ➔ Ces données sont disponibles à l'échelle des QPV, des communes et des IRIS pour les communes les plus importantes :
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2500278?sommaire=2500477>
- Bénéficiaires des prestations légales versées par les CAF
 - ➔ Ces données sont disponibles au 31.12.2015 et au 31.12.2016.
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2500444?sommaire=2500477>
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3532623?sommaire=2500477>

Par ailleurs, le CGET, via l'ONPV (Observatoire National de la Politique de la Ville) a réalisé récemment un atlas des quartiers : <http://sig.ville.gouv.fr/Atlas/atlas-qpv-2017.pdf>

L'atlas des quartiers prioritaires de la politique de la ville vise à outiller en données statistiques thématiques les acteurs locaux. Le document est composé de deux parties. La première partie présente la géographie des quartiers prioritaires, à partir de cartes et de tableaux synthétiques. Les données sont ventilées à différentes échelles (région, département, établissement public de coopération intercommunale) en comparant systématiquement les caractéristiques des populations vivant en quartiers prioritaires à celles de l'ensemble du territoire visé. La deuxième partie présente des données détaillées quartier par quartier.

Accès aux données (via des fichiers Excel) : http://sig.ville.gouv.fr/atlas/QP_r%C3%A9gions/

DONNES DISPONIBLES A L'ECHELLE INTERCOMMUNALE / REGIONALE

CGET : Dossier « nouvelles régions » <http://www.cget.gouv.fr/dossiers/france-nouvelles-regions>

Le CGET propose un dossier de monographies régionales, véritable portrait cartographique des nouvelles régions à la disposition de tous les acteurs locaux. Les cartes proposées permettent, d'une part de situer les régions, les unes par rapport aux autres, et d'autre part de zoomer sur les disparités territoriales infrarégionales.

INSEE : <https://www.insee.fr/fr/statistiques?debut=0&collection=88>

Présentation des intercommunalités par département du Grand Est.

DIRECCTE : <http://grand-est.directe.gouv.fr/Portrait-de-territoires-Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine>

La Direccte a produit des portraits de territoires (2ème version complétée) qui synthétisent les éléments de contexte propres au cadre d'intervention de la DIRECCTE : population, tissu productif, emploi, marché du travail, politique de l'emploi, formation professionnelle, commerce extérieur et tourisme.

GIP Lorraine Parcours Métiers : <http://www.lorpm.eu/territoires-26.php>

Portraits de territoire par bassin d'emploi de la Région Grand Est. Dans le cadre de leur mission commune d'observation de l'emploi et de la formation professionnelle, les trois OREF (Observatoire régional de l'emploi et de la formation) de la région Grand Est (LorPM, l'OPEQ et l'OREF Alsace) se sont associés dans la réalisation de portraits statistiques qui se déclinent sur chacun des 43 bassins d'emploi (BE) qui composent la région.

Conseil Régional : <https://www.grandest.fr/portraits-diagnostics-sraddet>

Retrouver les portraits de territoires : SCOT et Agglomérations produits par le Conseil Régional dans le cadre du SRADDET.

La Loi NOTRe a confié aux Régions la charge d'établir deux documents stratégiques : l'un portant sur le développement économique et l'autre sur l'aménagement du territoire, à savoir le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET).

CESER : <http://www.ceser-grandest.fr/publications/notes-et-rapports/article/20-indicateurs-pour-decrypter-le-grand-est>

Le CESER Grand Est propose de situer la région parmi les 12 autres régions métropolitaines à partir de 5 grands enjeux thématiques et 20 indicateurs. L'objectif présent est de construire des éléments comparatifs d'observations inter-régionales dans le cadre du débat sur les Orientations Budgétaires 2018.

AUTRES DONNEES DISPONIBLES

Autres sources de données de cadrage (non exhaustives)

Compas : <http://www.comparateurterritoires.fr/>

Le site permet d'accéder à un comparateur par commune sur trois thématiques : les niveaux de vie, les revenus des personnes âgées et la situation Femmes-Hommes.

DIRECCTE : <http://grand-est.direccte.gouv.fr/Marche-du-travail-chiffres-cles-et-QPV-mars-2017>

Les données portent sur l'emploi et sont publiées en format pdf. Il s'agit de données relatives au Marché du travail - chiffres clés et QPV - mars 2017. Les données sont disponibles à l'échelle du Grand Est, de chaque département, et des QPV à l'échelle départementale.

PÔLE EMPLOI : http://www.statemploi-grandest.fr/asp/mai_home/hom_acc.asp

Ces données permettent de disposer d'éléments de cadrage à l'échelle régionale, des EPCI, des bassins de vie...

ORSAL : <http://www.orsal.org/activites/etudes/index.php?id=20>

Données sur la santé / fiche pour les QPV mais seulement pour les QPV situés dans l'ex-région Alsace.